

Déclaration relative à la santé et au bien-être

À BMO, nous sommes soucieux de la santé, de la sécurité et du bien-être de nos employés. Cela se traduit par la création d'un milieu de travail conforme à nos normes éthiques et exempt de discrimination et de harcèlement.

Santé et sécurité

Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour aménager et préserver un milieu de travail sain et sécuritaire, et pour assurer la santé et la sécurité de nos employés, de nos clients et des visiteurs qui se trouvent dans nos milieux de travail.

Les politiques de santé et de sécurité en milieu de travail de BMO visent à répondre aux exigences des divers territoires où nous exerçons nos activités. La prévention et la formation en matière de sécurité au travail constituent les grandes priorités de ces politiques. De plus, dans tous nos milieux de travail, des représentants en santé et en sécurité contribuent à mettre en place et à surveiller nos méthodes à cet égard.

Les politiques relatives à la violence au travail de BMO appuient le fait que nous croyons que tout employé a le droit de travailler dans un milieu sûr et sécuritaire. Nous considérons toute manifestation de violence au travail, y compris la violence verbale et les menaces physiques, comme étant une inconduite grave et une infraction à notre code de conduite.

Bien-être

BMO s'est engagé à créer un milieu de travail équitable et souple, et offre une gamme étendue de programmes visant à aider les employés à trouver un équilibre entre leurs obligations professionnelles, familiales et sociales.

Émission : Mars 2016